

**NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA**  
**RAPPORT FINANCIER D'UN PARTI ENREGISTRÉ**  
**31 DÉCEMBRE 2021**





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Directeur général des élections, Élections Canada

### Rapport sur l'audit du rapport financier d'un parti enregistré

#### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit du rapport du Nouveau Parti démocratique du Canada (le « Parti »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, le rapport financier ci-joint donne, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article de la Loi électorale du Canada et au formulaire prescrit par Élections Canada.

#### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti tire une partie importante de ses revenus de dons et de contributions pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Parti et nous n'avons pu déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons et des contributions reçus.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit du rapport financier au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Observations – Référentiel comptable et restriction à l'utilisation*

Nous attirons l'attention sur la note 2 du rapport financier, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le rapport financier a été préparé dans le but d'aider le Parti à se conformer aux dispositions en matière d'information financière de l'article de la Loi électorale du Canada et au formulaire prescrit par Élections Canada. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'agent principal et au directeur général des élections, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que par l'agent principal et le directeur général des élections. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### *Responsabilités de l'agent principal et des responsables de la gouvernance à l'égard du rapport financier*

L'agent principal est responsable de la préparation et de la présentation fidèle du rapport financier conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article de la Loi électorale du Canada et au formulaire prescrit par Élections Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation du rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport financier, c'est à l'agent principal qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'agent principal a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans leur ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit du rapport financier sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 5, fait partie intégrante de notre rapport.

## **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

À notre avis, le rapport financier présente les renseignements contenus dans les écritures comptables sur lesquelles il est fondé, comme l'exige le paragraphe 435(1) de la Loi électorale du Canada.



**Boyer & Boyer, CPA**  
**Comptables professionnels agréés**  
**Experts-comptables autorisés**

Ottawa (Ontario)  
Le 19 juillet 2022

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'agent principal, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'agent principal du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu du rapport financier, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si le rapport financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

# NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

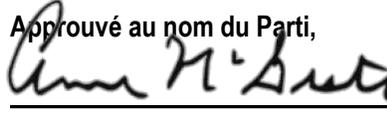
## BILAN

31 DÉCEMBRE 2021

Page 6

	2021	2020
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	2 003 557 \$	1 717 402 \$
Débiteurs (note 4)	14 132 699	1 223 280
Frais payés d'avance	292 933	293 939
	16 429 189	3 234 621
Immobilisations (note 5)	3 200 938	3 203 406
	19 630 127 \$	6 438 027 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Prêts bancaires (note 6)	18 000 000 \$	- \$
Créditeurs et frais courus	2 114 535	3 778 482
	20 114 535	3 778 482
<b>Actif net</b>		
Non affecté	(484 408)	2 659 545
	19 630 127 \$	6 438 027 \$

Approuvé au nom du Parti,

 agent principal

Type text here

Les notes complémentaires font partie intégrante du rapport financier

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Page 7

	2021	2020
<b>Solde au début</b>	2 659 545 \$	(1 939 564) \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(3 135 190)	4 600 943
Ajustements à l'actif net (note 7)	(8 763)	(1 834)
<b>Solde à la fin</b>	<b>(484 408) \$</b>	<b>2 659 545 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante du rapport financier

	2021	2020
<b>Revenus</b>		
Dons et contributions	9 086 396 \$	5 977 857 \$
Levée de fonds et effectif	235 915	185 927
Transferts	119 950	25 037
Remboursement	15 838 041	48 098
Autres revenus	2 104 823	1 120 530
	<hr/> 27 385 125	<hr/> 7 357 449
<b>Dépenses</b>		
Publicité - Radio/TV	8 686 482	3 326
Publicité - Autres	8 015 804	41 965
Frais bancaires et intérêts	736 550	511 278
Dépréciation et amortissement	106 450	123 083
Activités de financement	391 304	178 901
Dépenses de bureau	1 461 021	609 070
Sondages	1 304 826	6 147
Honoraires professionnels	1 096 116	215 902
Salaires et avantages sociaux	4 054 617	1 966 035
Déplacements	3 756 449	10 649
Transferts	758 179	(922 126)
Autres	114 351	(42 974)
	<hr/> 30 482 149	<hr/> 2 701 256
<b>(Insuffisance) excédent des produits sur les charges d'exploitation</b>	<hr/> (3 097 024)	<hr/> 4 656 193
<b>Autres revenus (dépenses)</b>		
Opérations de l'immeuble	(38 166)	(55 250)
<b>(Insuffisance) excédent des produits sur les charges</b>	<hr/> (3 135 190) \$	<hr/> 4 600 943 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante du rapport financier

## 1. Nature des activités

L'Association des néo-démocrates du Canada a été constituée en société en octobre 1986 conformément à la Loi sur les corporations canadiennes. L'Association est un parti politique fédéral fondé sur le principe que le progrès social, économique et politique du Canada ne peut être assuré que par l'application des principes démocratiques socialistes au gouvernement et à l'administration des affaires publiques. L'Association des néo-démocrates du Canada est l'entité corporative du Nouveau Parti démocratique qui est un parti politique fédéral enregistré en vertu de la Loi électorale du Canada.

## 2. Règles comptables

Le rapport financier a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la Loi électorale du Canada et du formulaire prescrit par Élections Canada.

## 3. Principales méthodes comptables

### Constatation des revenus

Les revenus de contribution sont constatés dans l'année au cours de laquelle un reçu d'impôts a été émis.

Les autres revenus sont constatés sur la base d'une comptabilité d'exercice.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Immeuble		2%
Ameublement et équipements		10 %
Ordinateurs		20 %

### Utilisation d'estimations

La préparation du rapport financier exige que l'agent principal procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**4. Débiteurs**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Débiteurs	14 213 077 \$	1 223 280 \$
Provision pour créances douteuses	(80 378)	-
	<b>14 132 699 \$</b>	<b>1 223 280 \$</b>

**5. Immobilisations**

	<b>2021</b>		<b>2020</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Immeuble	4 998 756 \$	1 855 433 \$	3 143 323 \$	3 127 705 \$
Ameublement et équipements	1 720 068	1 710 039	10 029	9 195
Ordinateurs	6 374 787	6 327 201	47 586	66 506
	<b>13 093 611 \$</b>	<b>9 892 673 \$</b>	<b>3 200 938 \$</b>	<b>3 203 406 \$</b>

Le terrain et l'immeuble ont été évalués le 23 mars 2018 à une valeur estimative de 7 850 000 \$.

**6. Prêts bancaires**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Prêts bancaires à vue détenus par diverses banques à charte canadiennes au taux préférentiel de la banque plus 1,25 %. Les prêts sont garantis par une entente de sécurité générale et des remboursements d'Élections Canada.	18 000 000 \$	- \$

Le Parti dispose d'une marge de crédit de 500 000 \$ (500 000 \$ en 2020) à un taux d'intérêt annuel au taux préférentiel de la Banque plus 1,25 % (2020 au taux préférentiel de la Banque plus 2,25 %). Au 31 décembre 2021 (2020), le Parti n'avait aucun solde emprunté sur cette marge. La marge de crédit est assortie d'une garantie générale sur tous les actifs du Parti.

**7. Ajustements à l'actif net**

Au cours du troisième trimestre de 2021, l'Agence du revenu du Canada a combiné le remboursement de la TVH de 8 764 \$ de l'immeuble avec la déclaration de TVH du Parti et a par la suite retiré de nouveau le montant combiné au Parti. La même erreur s'est produite en 2020 pour 1 834 \$. Comme ces montants n'ont aucune incidence sur les revenus ni sur les dépenses du Parti, ils ont été comptabilisés à titre d'ajustement à l'actif net.

**8. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

**9. Covid-19**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie mondiale en raison du nouveau coronavirus (COVID-19). La situation évolue constamment, et les mesures mises en place ont de multiples répercussions sur les économies locales, provinciales, nationales et mondiales.

L'effet global de ces événements sur le Parti et ses opérations est trop incertain pour être estimé pour le moment. Les impacts seront pris en compte lorsqu'ils seront connus et pourront être évalués.